

# CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

## LES CARACTERES ARCHITECTURAUX : Les Toitures, pente 100%

Les toitures dessinent la silhouette générale de la ville ou du village. Elles sont le résultat d'une adaptation au climat local mais aussi aux matériaux disponibles traditionnellement.



### TOITURES - COUVERTURES

- 1 Les volumes principaux sont couverts de deux pans de même pente (100% environ).
- 2 Les demi-croupes sont autorisées.
- 3 Les débords de toiture mesurent au minimum 50cm. Il est le même à l'égout et au pignon.
- 4 La couverture est réalisée en tuiles plates de terre cuite, 65 ou 20 ou 10,5 unités au m².

*Le règlement du PLU de la commune indique souvent des teintes de tuiles qui permettent d'être en harmonie avec l'environnement bâti*

Couverture ancienne avec tuiles plates pressées



Tuile plate pressée (65 unités/m²).

Tuile à emboîtement grand moule, faiblement galbée (10,5 unités/m²).

Tuile à emboîtement petit moule à pureau plat (20 unités/m²).

# UDAP 01

Unités  
Départementales  
de l'Architecture  
et du Patrimoine

**Ain**  
Allier  
Ardèche  
Cantal  
Drôme  
Isère  
Loire  
Haute-Loire  
Puy-de-Dôme  
Rhône et  
métropole de  
Lyon  
Savoie et  
Haute-Savoie



### UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer  
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23  
udap.ain@culture.gouv.fr



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes)